



Renseignement retablissement personnel

Par **decamps**, le **24/06/2010 à 17:47**

Bonjour,rnrnj'ai eu un retablissement personnel le 15/02/2008, la juge a envoyé aux créanciers une injonction sur les 2 créanciers 1 seul a répondu. rnrnJ'ai demandé a la juge si le créancier qui ne s'etait pas manifesté pouvait me reclamer ma dette, sur ce elle m'a repondu et c'est notifie dans la procedure, qu'il ne pouvait plus rien me reclamer la dette etant annuléernrndeux ans apres on me reclame de nouveau cette dette avec menaces un organisme de recouvrement me menace de bloquer mon compte en banque et de saisir mes biens, je suis hebergee et suis au R.S.A j'ai 460 euros pour vivre. Comment faire cesser cela ??? merci

Par **jeetendra**, le **24/06/2010 à 18:58**

Bonsoir, envoyez les ballader, les créanciers n'avaient qu'à se manifester avant la procédure de rétablissement personnel, c'est trop tard pour eux (forclusion), en plus vous etes insolvable (rsa), tenez bon, cordialement.

Par **decamps**, le **25/06/2010 à 09:40**

merci de votre reponse ça me rassure bonne journée

Par **decamps**, le **26/06/2010 à 14:05**

je reçois ce jour 2 nouveaux courrier de CONTENTIA me menaçant de tribunal
pour que cela cesse ???

Par **jeetendra**, le **26/06/2010** à **14:12**

[fluo]Le C.D.A.D. de l'Orne [/fluo]est situé au 54, rue Saint Blaise à Alençon (61000) ; vous pouvez les joindre au numéro suivant : 0800.130.642 (N° Vert) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou bien par fax au 02.33.32.08.80.
Bonjour, prenez contact lundi avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit à Alençon, votre Mairie pour avoir une consultation juridique avec un avocat, vous serez entièrement fixé sur votre dossier, Contentia pour l'instant laissez courrir, en stand by, ils vous mettent la pression pour vous faire craquer, tenez bon, cordialement.